

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2008

Présents : MM PHULPIN Christian, CAMUS Florent, BEAU Françoise, DIDIER Bernadette, NEYENS Sandrine, FORGET Isabelle, HERGIBO Marie-Laure ;

Absents excusés : MM DUREY Philippe (pouvoir à NEYENS Sandrine) ;

La séance est ouverte à 11 H 00.

Secrétaire de séance : Mme DIDIER Bernadette

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TONNERROIS : Présentation et adoption de la prise de compétence relative à l'éolien par la CCT ;
- SALLE COMMUNALE – AMENAGEMENT DU PARKING : Présentation des devis reçus ; Le Conseil décide de faire procéder à l'aménagement du parking situé devant la salle et la création des bordures de trottoirs ; Faire représenter des nouveaux devis aux entreprises ; Revoir avec l'architecte pour connaître les raisons éventuelles motivant la configuration du parking actuel (pente 13 %) ;
- POINT LUMINEUX : Présentation et adoption du devis de Mr Maratrat pour l'installation du point lumineux à la cabine téléphonique ;
- AFFOUAGES 2008/2009 : Date limite de réception des demandes et de distribution des parcelles fixée au 10 Novembre 2008 ; Tarif de la parcelle maintenu à 50 € ; Un arrêté interdisant la coupe les jours de chasse (jeudi et dimanche) sera pris par le Maire ; La demande d'attribution de parcelle d'affouage à des personnes extérieures au village est refusée ;
- ECHANGE DE BOIS en cours : Le Conseil demande à ce que soit privilégié l'attribution de la location de chasse à la Société de chasse locale existante ;
- ECOLE – SUBVENTION CLASSE DE NEIGE : La subvention pour l'organisation d'un séjour en classe de neige des enfants de l'école de Cruzy-Le-Châtel est accordée pour un montant de 170 € par enfant (2 enfants concernés à Gland) ; Le crédit correspondant sera prélevé à l'article 6574 de la section de fonctionnement ;
- ECOLE – ACCOMPAGNEMENT BUS : La demande de mise en place d'un accompagnement des enfants dans les transports scolaires de l'école de Cruzy-Le-Châtel est acceptée ; Ce service sera facturé aux communes avec les frais de fonctionnement scolaire au prorata du nombre d'enfants scolarisés dans l'école ;

Vu pour être affiché le _____, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le _____

Le Maire,

- FESTIVITES DE NOEL : L'opération « Sapins de Noël » est reconduite ; Le Conseil suggère , pour homogénéiser la décoration de la commune, de favoriser l'utilisation de la couleur Blanche ; Contacter Mr Chenu, Agent ONF, pour le grand sapin ; Mr Krasnopolski accepte de prêter son manitou pour la décoration des rues ; Le repas pour les personnes âgées sera organisé, la date restant à déterminer ; Un colis sera prévu pour les personnes empêchées ;
- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : La cérémonie débutera à 11 H devant le Monument aux Morts pour le dépôt de la Gerbe, et sera suivie d'un Vin d'Honneur servi à la Salle Communale ;
- PANNEAUX « GLAND et ses GLANDINOIS » : La demande de certains administrés pour la réinstallation des panneaux « Gland et ses Glandinois » est refusée, le Conseil considérant comme avilissant pour la commune et ses habitants leur prise en photos par les visiteurs tels qu'ils étaient ; Il sera étudié la possibilité de les placer en entrée du village en y ajoutant une mention « vous accueillent » ou « vous souhaitent la bienvenue » ;
- CARTES POSTALES : Après renseignements pris, il s'avère que l'édition de cartes postales de Gland impliquerait des frais élevés en cas de reprise de cartes déjà diffusées ; Il est donc proposé de faire appel à la population pour l'apport de nouvelles photos pouvant être imprimées ;
- TELETHON 2008 : Comme chaque année, le défilé composé de tracteurs et de vélos passera à Gland le 7 Décembre 2008 au matin ; Les dons pourront être déposés auprès de Mr Phulpin à la salle communale avant le passage de la caravane ou donnés directement aux organisateurs lors de son arrivée à Gland ; Le Conseil accepte d'accueillir les participants pour une pause « petit déjeuner » à la Salle Communale ;
- FNACA – GALETTE DES ROIS : Le Conseil accepte le prêt à titre gratuit de la Salle Communale pour la galette des Rois de la FNACA le 10 Janvier 2009 ;
- COMITE DES FETES – REPAS DE NOËL : Le Conseil décide d'accorder le prêt à titre gratuit de la Salle Communale au Comité des Fêtes Glandinois pour l'organisation d'un repas de Noël réservé aux personnes esseulées de la commune ;
- Madame le Maire informe le Conseil du succès remporté lors de l'exposition du 27 Septembre 2008 présentant le projet éolien ;

La séance est levée à 14 H 00.

Vu pour être affiché le _____, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le

Le Maire,